



COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Commission thématique « Sensibilisation des acteurs »

Compte-rendu de la réunion du 25 mai 2010 (14h30 – Mions)

Ordre du jour :

1) Projet de plan de communication du SAGE -suite & fin-

PRÉSENTS :

Monsieur Paul COSTE, Conseiller communautaire Grand Lyon, conseiller à Corbas
Monsieur Guy MONTAGNE, Adjoint au maire de Mions
Monsieur Michel BURONFOSSE, SYMALIM
Monsieur Rémy PETIOT, CAEL
Monsieur Hubert BOULANGER, DDASS du Rhône
Monsieur Michael FLANDIN, Chambre d'agriculture du Rhône
Madame Claire HOUSSIN, Agence de l'Eau RM&C
Monsieur Pierre Edmond DESVIGNES, CCI Lyon
Madame Brigitte VEZANT, mairie de Mions
Madame Nastasia CELLE, stagiaire mairie de Mions
Madame Rachel Vindry, cabinet Autrement dit
Madame Pauline MARCEL, Département du Rhône - SAGE

Étaient excusés :

Monsieur Henri MEUNIER, Chambre de métiers et de l'artisanat
Monsieur François ZANETTE, Saint Priest (Agenda 21)
Madame Cécile PAYEN, Région Rhône-Alpes – service eau
Monsieur Philippe MARIN, SDEI
Monsieur Jérôme STURLA, Conseiller général du canton de Décines
Monsieur Daniel DARY, Aéroport St Exupéry
Monsieur Mikaël PRIMUS, DDT69 – Police de l'eau
Monsieur Serge MONNIER, DDT69
Monsieur Michel FORISSIER, Conseiller communautaire Grand Lyon, maire de Meyzieu
Monsieur Hervé GARIN, Chambre d'agriculture du Rhône
Monsieur Jean CHAPGIER, Grand Lyon – Direction de l'eau
Monsieur Philippe BONNET, Chambre de métiers et de l'artisanat

M. Guy Montagne, président de la commission thématique, accueille les participants et ouvre la séance.

1/ Projet de plan de communication par le cabinet Autrement dit

R. Vindry poursuit la présentation du plan de communication et fait un rappel succinct sur les différentes cibles identifiées pour le plan de communication du SAGE ainsi que la stratégie à mettre en œuvre.

LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

La stratégie globale de communication est déclinée =>

- par cibles (prioritaires, secondaires ou indirectes),
- par thématiques du SAGE : outil SAGE, culture commune de l'eau, qualité de l'eau, ressource quantitative en eau & milieu naturel et prévention des inondations
- par objectifs de communication : communication informative, technique, pédagogique, de crise...
- et par outils de communication opérationnels (supports visuels, évènementiels, réunion d'information, médias...)

Concernant les PME/PMI, artisans, commerçants :

- sur l'outil SAGE : l'objectif est de faire connaître le SAGE. Les outils proposés sont des articles dans les magazines des chambres consulaires ou de fédérations par exemple, synergie des sites Internet, le développement du réseau d'acteurs...

remarque : objectif prioritaire

- sur la ressource quantitative et qualitative : l'objectif est de faire changer les pratiques et faire prendre conscience de l'état de la ressource, de valoriser les gains économiques et d'informer sur les risques de pollutions.

Les outils proposés sont des articles et témoignages dans la Lettre du SAGE, magazines professionnels et sites Internet, la plaquette annuelle du suivi de la qualité des eaux, la réalisation d'un guide de bonnes pratiques, des interventions lors de rendez-vous professionnels, de développer des actions partenariales avec les associations ou fédérations.

remarque : difficile à mettre en œuvre rapidement.

Remarques de la commission

M. Coste : par rapport aux pressings, existe-t-il un label «écologique ».

Mme Marcel : à vérifier sur le territoire du SAGE

M. Petiot : attention à la communication répressive, ce n'est pas le rôle du SAGE, mais celui des services de l'État et autres relais comme les chambres consulaires.

M. Flandin : le SAGE pourrait cependant expliquer au moment des périodes estivales le rôle du comité sécheresse, sa composition, l'objectif des arrêtés...

M. Petiot : le SAGE a pour rôle de vérifier comment les différents relais diffusent l'information, notamment les collectivités pour les arrêtés sécheresse.

M. Boulanger : le comité sécheresse est conscient de la difficulté de communication par rapport à la diversité des cibles et au caractère réglementaire du message. Un travail sera donc mené sur ce problème et le SAGE pourrait être consulté.

M. Petiot attire l'attention sur les interventions de l'équipe SAGE lors de salon des métiers et autres forum, car ces évènements accueillent des professionnels qui ne sont pas spécialement installés sur le territoire du SAGE. L'impact d'une telle action paraît assez faible.

M. Desvignes : la CCI peut parler du SAGE lors d'articles ou de témoignages dans son journal interne ou son site Internet, lors de petites conférences organisées sur un thème précis, par le biais de visites...

Concernant les agriculteurs :

- sur l'outil SAGE : l'objectif est de poursuivre le "porter à connaissance" du SAGE et le réflexe SAGE. Les outils proposés sont des participations et informations lors de réunions d'agriculteurs, la mutualisation des moyens existants, la synergie des sites Internet et le développement du partenariat avec la chambre d'agriculture par exemple.

remarque : objectif prioritaire

- sur la ressource quantitative et qualitative : l'objectif est d'informer sur les types et les risques de pollutions, de favoriser le changement de pratiques, de valoriser les efforts réalisés par les agriculteurs, faire connaître à la population locale les pratiques agricoles.

Les outils proposés sont des bilans de suivi de la qualité de la nappe, des articles et témoignages dans la Lettre du SAGE, la presse locale ou les bulletins municipaux, le site Internet du SAGE sur les pratiques agricoles, un guide de bonnes pratiques pour la gestion de crise, des interventions lors de rendez-vous professionnels, de développer des actions partenariales avec la chambre d'agriculture.

remarque : communication peu coûteuse, mais qui demande du temps à mettre en place

- sur les milieux naturels : l'objectif est de valoriser certaines pratiques agricoles.

Les outils proposés sont des articles dans les bulletins municipaux et la presse locale pour valoriser les bonnes pratiques, des témoignages dans la Lettre du SAGE, des visites de terrain en partenariat avec les représentants du monde agricole

remarque : priorité secondaire.

Remarques de la commission

Mme Vindry : un important travail de partenariat est à mettre en place comme pour les industriels et commerçants, il faut absolument que l'équipe SAGE se serve des relais existants.

M. Petiot : par rapport aux agriculteurs, il faut communiquer vers ces derniers pour faire état de la nappe par exemple, mais il faut communiquer sur les pratiques agricoles auprès des populations locales pour faire « tomber les préjugés » sur la profession.

M. Buronfosse : le message prioritaire est que nous sommes de plus en plus nombreux à utiliser la nappe et qu'il faut limiter au maximum l'impact de chacun.

M. Flandin : la communication auprès des professionnels, qu'ils soient agriculteurs ou artisans, doit être chiffrée et technique, bien préciser quelle molécule est recensée dans la nappe, sa localisation, son origine...

M. Buronfosse : il paraît essentiel d'utiliser les bulletins municipaux pour valoriser les bonnes pratiques sous forme de témoignages par exemple.

Concernant les populations locales :

- sur la culture commune de l'eau : l'objectif est de communiquer sur le territoire et sur l'existence des nappes. Les outils proposés sont des campagnes d'affichage urbain (abri bus du Département du Rhône), des participations de l'équipe SAGE aux évènements existants dans les collectivités (journée du développement durable, réunion Agenda 21...).

- sur la ressource quantitative et qualitative : l'objectif est de faire connaître les nappes et de faire prendre conscience de leur préservation, de faire changer les pratiques, de sensibiliser les habitants jardiniers à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et de sensibiliser les habitants usagers de l'ANC à la fragilité de la ressource.

Les outils proposés sont des campagnes d'affichage urbain sur le thème des économies d'eau par exemple, des reportages / témoignages sur les bonnes pratiques (économies d'eau, désherbage des jardins...) dans la presse locales, les bulletins municipaux, les sites Internet des collectivités, des actions partenariales avec les jardinerie locales, des participations aux évènements...

Remarques de la commission

Mme Houssin : avez-vous envisagé une communication sous forme d'exposition

Mme Marcel : une exposition peut effectivement être réalisée dans le cadre des journées spécialisées et circulée dans les différentes collectivités comme la première exposition présentant le SAGE de l'Est lyonnais.

M. Flandin : par rapport aux jardiniers amateurs, il faut aussi communiquer sur le rinçage du pulvérisateur, sur les résidus de produits phytosanitaires, les dosages...

Concernant les jeunes générations :

- sur l'ensemble des thématiques : l'objectif est de développer une culture éco-citoyenne de l'eau, de faire connaître les nappes et leur fonctionnement.

Les outils proposés sont des interventions directes avec les scolaires ou par le biais de classeurs pédagogiques auprès des enseignants, des interventions et actions partenariales avec les conseils municipaux des jeunes, une maquette de la nappe, une page pédagogique sur le site Internet du SAGE, des visites de terrain...

Remarque : pas prioritaire

Une synthèse du plan de communication sera donc présentée lors du bureau du 27 mai et en CLE du 24 juin pour validation.

Par rapport à la plaquette PLU, une première validation sera demandée lors du bureau du 27 mai, la diffusion de ce document est prévue avant l'été.

PROCHAINE RÉUNION
(Maison des associations MIONS) :
Mardi 9 novembre 2010 à 14h30

Le site Internet pour retrouver les comptes-rendus, l'échéancier des réunions, les documents du SAGE, etc. :
www.sage-est-lyonnais.fr